

3. CONSIGNES POUR BILAN

Afin de permettre de faire un bilan final des JSAJ 2023/2024, les unités organisatrices sont invitées à faire remplir le questionnaire ci-joint aux chefs d'établissements partenaires, pour établir un retour d'expérience qualitatif de leur journée.

A l'issue de leur activité, les unités rendront compte par la voie hiérarchique en renvoyant le tableau ci-joint, complété, au plus tard le 1/07/2023. Les armées, directions et services ainsi que la gendarmerie nationale transmettront à la CAJ le bilan quantitatif des JSAJ 2023/2024 pour le 12 juillet 2024 à l'adresse fonctionnelle dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr